

Réf: Dossier N° 034057

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLUDAR COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Yopougon, MAMIE ADJOUA, Lot 279/281,
Ilot 222

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 17/08/2021 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 24/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLUDAR COTE D'IVOIRE »

Objet : Le transport d'engins lourds, de biens et de personnes ;

La location de véhicules et de machines ;

La fourniture de matériels médicaux, agricoles, scolaires ;

La fourniture de bureau, de produits pneumatiques, BTP, génie civil ;

L'import et export ;

La prestation de services divers ;

Le commerce général de biens et services ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement

Capital social 8,000,000 F CFA divisé en (800) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MAMIE ADJOUA, Lot 279/281, Ilot 222

Dirigeant(s) : M DAMBRE JEAN CHRISTOPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04150 du 21/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26597/GTCA/RC/2021 du 21/09/2021

